

Communiqué : Gestion des films agricoles usagés : les fabricants s'engagent

A la suite de l'étude de pré configuration confiée par le CPA¹ à Adivalor, cofinancée par les fabricants et l'Ademe, en Avril dernier, les leaders européens de films plastiques agricoles ont confirmé leur accord pour participer, avec l'appui des pouvoirs publics, à la constitution d'une filière nationale de gestion des films plastiques agricoles usagés, afin d'assurer de façon durable la récupération et la valorisation des produits en fin de vie, en conformité avec la réglementation.

Le CPA a créé en septembre, en son sein, la Commission APE (Agriculture Plastique et Environnement), chargée de la gestion des contributions des fabricants et du pilotage du projet. Pour la première campagne 2008-2009, les metteurs en marché² prévoient de verser une éco contribution de 25 €/tonne de film plastique vendue. Une mention informative figurera sur les factures des metteurs en marché.

La volonté des fabricants est, pour cette année de démarrage :

- d'apporter un appui technique aux opérateurs locaux (distributeurs, chambres d'agriculture, CUMA, ...) pour optimiser les opérations existantes ou faciliter l'émergence de nouvelles initiatives,
- d'établir des relations privilégiées avec les récupérateurs et les recycleurs pour améliorer les conditions de valorisation des films agricoles usagés,
- d'engager un programme de recherche et développement pour améliorer les process de récupération et de traitement,
- d'élaborer des référentiels techniques, des outils de communication, et des indicateurs statistiques qui permettront d'harmoniser progressivement les pratiques au niveau national,
- d'intervenir opérationnellement sur la récupération, pour un nombre limité de collectes, qui seront sélectionnées par une procédure d'appel à projet. Les projets seront évalués et classés par une commission mixte réunissant les différents partenaires de la filière.

La mise en œuvre de ce plan d'action sera confié à Adivalor³, éco-organisme déjà en charge de la gestion des emballages usagés des produits phytopharmaceutiques et des fertilisants.

Un comité d'orientation a été mis en place, réunissant les différents acteurs de la profession et les pouvoirs publics.

L'objectif visé est, dans un premier temps, de mobiliser l'ensemble des acteurs économiques (fabricants, importateurs, distributeurs), tout en respectant les démarches existantes, afin d'atteindre en 2011 un taux de collecte de 50%.

Dans un deuxième temps, les fabricants envisagent un dispositif totalement intégré par les acteurs économiques, couvrant l'ensemble du territoire métropolitain, avec pour objectif un taux de recyclage de 70% en 2012,

¹ Comité des Plastiques en Agriculture, 67 rue de Prony, 75 017, Paris, 01 44 01 16 49

² Au 30 septembre 2008, ont contractualisé avec l'APE les sociétés des groupes BARBIER, TRIOPLAST, RKW et BPI

³ Les organisations représentant l'industrie de la protection des plantes (UIPP, UPJ), les coopératives agricoles (Coop de France- métiers du grain, INVIVO), les négociants agricoles (FNA) et les agriculteurs (APCA, FNSEA) sont les membres fondateurs d'ADIVALOR. www.adivalor.fr-04.72.68.93.87.